

9h00

Mot de Bienvenue

Christina Schmid,
Institut Suisse de droit comparé

1^{ère} partie

9h10

Les contrats internationaux entre espace physique et espace numérique

Ilaria Pretelli,
Institut Suisse de droit comparé

9h20

Electronic Platforms: New Regulatory Challenges

Gerald Spindler,
Georg-August-Universität Göttingen, Allemagne

9h50

La déterritorialisation des relations internationales de travail : l'exemple des compagnies aériennes Low Cost

Etienne Pataut,
Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, France

10h20

Questions et réponses

10h40

Pause-café

11h10

Rules for Electronic Platforms: the Role of Platforms and Intermediaries in the Digital Economy: A Case for Harmonization

Teresa Rodríguez de las Heras Ballell,
Universidad Carlos III de Madrid, Espagne

11h40

Questions et réponses

12h00

Repas... digital (finger food)

2^e partie

13h15

Des nouvelles perspectives pour le droit international privé

Lukas Heckendorn Urscheler,
Institut Suisse de droit comparé

13h25

Faut-il prévoir des règles impératives pour la protection des parties faibles dans les relations internationales de travail?

Table ronde sous la présidence de Janine Berg,
ILO Genève

Miriam Cherry, *University of St. Louis, Etats-Unis*

Valerio De Stefano, *KU Leuven, Belgique*

Marie-Cécile Escande Varniol, *Université Lumière, Lyon II, France*

Ljupcho Grozdanovski, *Université de Genève*

Anne Meier, *MSS Law, Genève*

Edmondo Mostacci, *Università Bocconi, Milan, Italie*

14h30

Pause-café

15h00

Private Ordering, the Platform Economy, and the Regulatory Potential of Private International Law

Tobias Lutzi,
University of Oxford, Royaume-Uni

15h30

Impérativité et autonomie dans les relations inégales en droit international privé

Table ronde sous la présidence de Andrea Bonomi,
Université de Lausanne

Pietro Franzina, *Università degli Studi di Ferrara, Italie*

Florence Guillaume, *Université de Neuchâtel*

Alexander R. Markus, *Universität Bern**

Gian Paolo Romano, *Université de Genève*

16h40

Résumé et clôture

Accès

L'Institut suisse de droit comparé se trouve sur le site de l'Université de Lausanne-Dorigny, à environ 6 km du centre-ville.

Le bâtiment est situé en bordure de la route cantonale, entre le bâtiment Internef et le bâtiment Unicentre.

En avion L'aéroport le plus proche est celui de Genève-Cointrin (env. 60 km), avec la possibilité de prendre le train à l'aérogare.

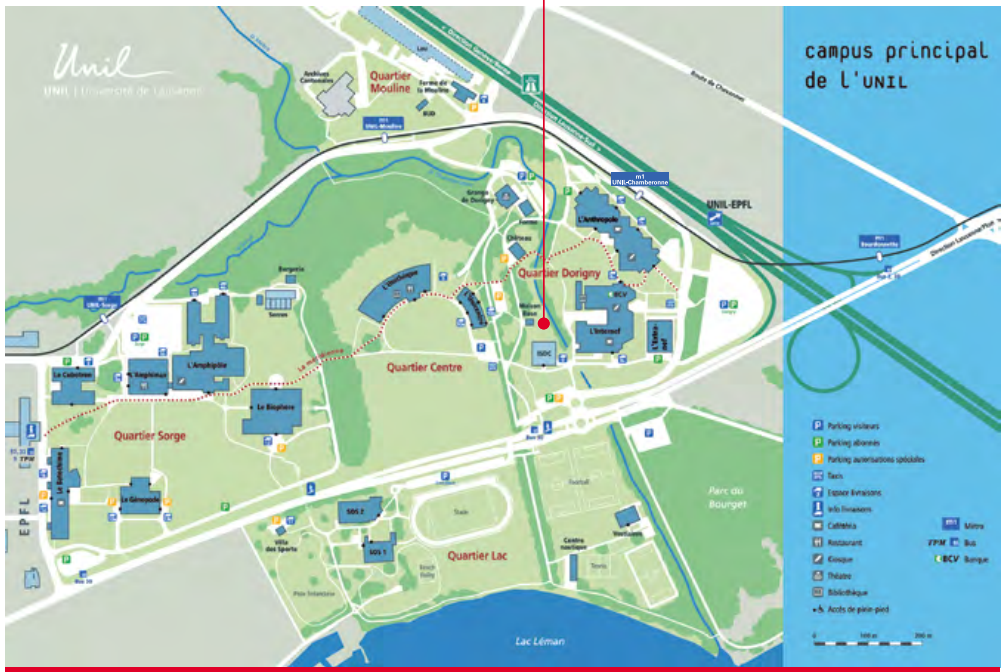
En train A la gare de Lausanne, prendre le Métro m2, direction Croisettes jusqu'à la station Lausanne-Flon (1^{er} arrêt). Prendre ensuite le Métro m1 jusqu'à la station UNIL-Chamberonne (6^e arrêt) et suivre le panneau indicateur « Institut suisse de droit comparé ».

En voiture Par l'autoroute A1 ou A12/A9, prendre la direction Lausanne-Sud, puis la sortie Université-EPFL. L'Institut suisse de droit comparé se trouve à droite, au premier giratoire après la sortie d'autoroute. Un panneau indique son parking.

www.isdc.ch

Institut suisse de droit comparé
Dorigny
CH-1015 Lausanne

Coordonnées GPS : 46.52117, 6.583





Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

ISDC

Institut suisse de droit comparé

Dorigny

1015 Lausanne

SUISSE

Titre

Fonction

Nom

Prénom

Société/Organisation

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Participants

CHF 400.-

Employés permanents des universités

Employés de la Confédération suisse

CHF 200.-

Membres de l'AiSDC

Assistants, étudiants et avocats

CHF 50.-

E-mail

Paielements

A réception de votre formulaire, vous recevrez la confirmation. La facture vous parviendra 1 à 2 semaines avant le début de la conférence. Les frais bancaires sont à la charge des participants.

Annulation

Seules les demandes d'annulation écrites seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir avant le 15.06.2018. Dans ce cas, la finance d'inscription sera remboursée, sous déduction de CHF 50.- pour les frais administratifs. Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque

J'ai lu et accepte les conditions mentionnées ci-dessus.

Date

Signature

A envoyer avant le 03.05.2018 à : Institut suisse de droit comparé, Dorigny, CH-1015 Lausanne, Suisse
Tél. +41 (0)21 692 49 00 – Fax +41 (0)21 692 49 49
www.isdc.ch – Personne de contact : Marie-Laure Lauria, news.isdc@unil.ch